

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA
FRANCOPHONIE : ÉTATS DES LIEUX APRÈS 10 ANS DE MISE EN
ŒUVRE ET RÉFLEXION SUR LES PERSPECTIVES POST-2025

7 mai 2025 Montréal

APPEL À COMMUNICATION

Date limite: 14 février 2025

RésODD
Réseau international de Francophonie pour
les Objectifs de Développement Durable



UNIVERSITÉ
LAVAL



UQÀM



cirodd
Centre interdisciplinaire de recherche
en communication et développement durable

**24 - Colloque du RésODD: Les Objectifs de développement durable dans la
francophonie : états des lieux après 10 ans de mise en œuvre et réflexion sur les
perspectives post-2025**

Colloque No. 24, 92^e congrès de l'Acfas

Montréal, 7 mai 2025

Appel à communications

Depuis l'adoption des Objectifs de développement durable (ODD) en 2015, les efforts mondiaux se sont intensifiés pour intégrer ces objectifs dans des contextes régionaux spécifiques. Cependant, malgré la volonté affirmée de nombreux acteur.trices, la réalisation de ces ODD reste complexe, notamment dans l'espace francophone (IFDD, 2023). Alors que l'échéance de 2030 approche, la mobilisation en faveur des ODD doit devenir plus concertée et inclusive. La francophonie canadienne et internationale se trouve au cœur de cette transition, ayant un rôle crucial à jouer dans l'appropriation et la mise en œuvre des ODD.

Le besoin de renforcer les liens entre les acteur.trices, de partager les expertises et de structurer un réseau de collaboration pour accélérer l'intégration des ODD a motivé la création du RésODD, qui à travers ses activités cherche à surmonter ces obstacles et à catalyser un effort collectif de plus de 150 membres autour des ODD en prévision de 2030 et au-delà. Le RésODD a pour mission d'ouvrir des espaces collectifs de sens commun, de résolution de problèmes et de mutualisation afin de faciliter la production, la diffusion, l'accessibilité et l'utilisation des ressources et outils en libre accès au Canada et à

l'international (RésODD, 2024). Ce colloque s'inscrit donc dans une volonté de joindre l'acte à la parole en mettant activement à profit nos savoirs, nos ressources et ses forces singulières du RésODD afin de démocratiser et faciliter l'accès aux données, aux savoirs, aux pratiques et et aux compétences favorisant le progrès et l'atteinte des ODD.

Les co-responsables recevront les propositions permettant d'explorer les obstacles, les besoins et les solutions nécessaires à l'accélération de l'intégration des ODD dans la francophonie et qui encouragent les valeurs du réseau : **la collaboration, l'engagement et l'accessibilité.**

Les membres et non-membres du RésODD sont bienvenus à proposer une communication qui aligne avec un ou plusieurs des objectifs du colloque nommés ci-dessous :

- **Évaluer les progrès** : Analyser l'état actuel de la mise en œuvre des ODD dans la francophonie canadienne et internationale, en mettant en lumière les réussites et en identifiant les principaux obstacles encore à surmonter.
- **Promouvoir la collaboration interdisciplinaire et intersectorielle** : Encourager les partenariats intra- et intersectoriels entre les organisations académiques et non-académiques, ainsi qu'intra- et interrégionales dans les états francophones, pour renforcer l'action collective en présentant des cas inspirants.
- **Partager des connaissances** : Faciliter l'échange des meilleures pratiques, des innovations et des stratégies pour accélérer l'adoption et l'avancement des ODD au Québec et dans la francophonie.
- **Développer des perspectives** : Définir des voies et des cadres d'action concrets en veillant à ce que la francophonie reste engagée dans l'atteinte des ODD d'ici 2030 et fait partie de la conversation concernant les ODD au-delà de 2030.

Références

IFDD. (2023). *La Francophonie à mi-parcours de la réalisation du Programme 2030. Rapport sur l'état de la mise en œuvre des ODD dans l'espace francophone.*

Résumé. Repéré ici : <https://www.ifdd.francophonie.org/publications/rapport-sur-letat-de-la-mise-en-oeuvre-des-odd/>

RésODD. (2024). *Réseau intersectoriel francophone pour les Objectifs de développement durable : Document Cadre.* Repéré ici :

https://ieds.ulaval.ca/fileadmin/Fichiers/01-Institut/ODD/VF_Document_cadre_ResODD_20240626.pdf

Type des communications acceptées

Veillez trouver ci-dessous les types de communications

- Communication individuelle ou en équipe (15 minutes, questions comprises)
- Atelier, table ronde ou panel (45 à 90 minutes)
- Présentation par affiche (étudiant.e.s de 2^e et 3^e cycle)

Soumission de la proposition

Les co-responsables recevront les propositions via [ce formulaire en ligne](#) suivant ces modalités :

- Titre de la proposition: 180 caractères maximum, espaces compris.
- Résumé de la proposition: 1 500 caractères maximum, espaces compris (environ 200 mots)
- Identification : Noms de(s) auteur.e(s), Courriel(s), Établissement(s), Statut(s) professionnel(s)
- Modalités de participation : En ligne ou en présentiel (Le congrès de l'ACFAS 2025 est organisé en mode hybride. L'ensemble des activités scientifiques sera accessible sur place et en ligne, sur inscription.)
- **Date limite de réception des propositions:** 14 février 2025

Sélection

Les critères de sélection porteront notamment sur :

- la pertinence du sujet à l'égard de la session visée;
- le potentiel d'avancement du savoir et de la transférabilité des connaissances;
- le caractère avéré ou potentiel d'interdisciplinarité des travaux.
- L'équilibre dans la représentativité et l'inclusion des jeunes, vieux, personnes vulnérables, peuples autochtones, et minorités

Les conférencier.ières sélectionné.es seront :

- des professeur.es, étudiant.es aux cycles supérieurs ou postdoctorants affiliés à un établissement reconnu et détenant une expertise sur des questions liées aux thématiques identifiées.
- des représentant.es d'organisations québécoises, publiques, privées ou issues de la société civile dont les activités influencent ou se voient influencés par les questions du colloque;

- des étudiant.es qui auront un sujet de recherche ou une expérience pertinente à partager.

Les propositions devront en outre respecter les critères suivants :

- Être rédigées en français
- Reposer sur des assises théoriques ou expérientiels pertinentes
- Présenter le potentiel de stimuler des échanges et de susciter des questions

Le comité organisateur encourage vivement les auteur.trices d'étayer leurs arguments par des références soigneusement sélectionnées et s'engage à communiquer sa décision au sujet de chacune des propositions au plus tard le **21 février 2025**.